

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE NOUVELLE - MEAULNE-VITRAY

Le 25 octobre 2018

Présents : Jacques **BARDIOT**, Joël **BUFFAULT**, Paula **CHAUSSENOT**, Etienne **CORDONNIER**, Bernard **DAMOISEAU**, Louis de **CAUMONT LA FORCE**, Pierre-Marie **DELANOY**, Jérôme **JOMIER**, Karine **KREMER**, Jérôme **MERLIN**, Isabelle **SILNIQUE**, Alexandre **SOUDRY**, Anne **THOMINET**, Françoise **TULARS**.

Absents excusés : Anne **BODARD**, Marie-Paule **DUBREUIL**, Anne-Sophie **GALLON**, David **GUILLAUME**, Solange **MALTET**, Magalie **MASSAUX**, Charles **PLESSE**, Michel **RAYON**, Régis **REGRAIN**, Brigitte **TOURRET**, Laurence **VAYSSIE**.

Pouvoirs : Anne **BODARD** a donné un pouvoir à Louis de **CAUMONT LA FORCE**,
Marie-Paule **DUBREUIL** a donné pouvoir à Jérôme **MERLIN**,
Brigitte **TOURRET** a donné pouvoir à Isabelle **SILNIQUE**.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal Monsieur Florent BLONDIN, chargé d'affaires au SDE 03, ce dernier a été invité pour répondre aux divers questionnements des élus quant au changement des foyers.

M.BLONDIN Florent explique au Conseil Municipal les raisons (fin d'approvisionnement des ampoules ballon fluorescentes donc plus de dépannage possible) et les avantages du renouvellement des foyers vétustes (réglage de l'intensité, meilleure efficacité énergétique, coûts de fonctionnement moins importants).

1) SDE03 :

a. Renouvellement des foyers:

Le Conseil Municipal suite aux explications du représentant du SDE03 décide à l'unanimité le renouvellement des foyers vétustes sur Meaulne et Vitray selon le plan de financement ci-dessous :

COMMUNE	COUT TOTAL	FINANCEMENT SDE03	FINANCEMENT COMMUNE	ETALEMENT
MEAULNE	44 693 €	24 227 €	20 466 €	10 ans : 2 184 €
VITRAY	2 580 €	1 290 €	1 290 €	1 an : 1 290 €

b. Dissimulation des réseaux au lieu dit Les Arpents 3^{ème} tranche :

Mr le Maire demande à Mr Louis de Caumont La Force de présenter l'opération relative à ces travaux et le plan de financement provisoire, cet enfouissement concerne les lignes entre la RD 427, la propriété de M. Daffy jusqu'à la route de Faix (en face de la propriété Touzet).

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable à la poursuite de l'étude selon l'estimatif ci dessous

COMMUNE	COUT TOTAL	FINANCEMENT SDE03	FINANCEMENT COMMUNE	ETALEMENT
VITRAY	90 000 €	63 000 €	27 000 €	10 ans : 2 881 €

c. Eclairage public lié à la dissimulation des réseaux au lieu dit les Arpents 3^{ème} tranche :

Mr le Maire demande à Mr Louis de Caumont La Force de présenter les travaux et les plans de financement provisoires, différentes propositions sont examinées.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable à la poursuite de l'étude selon l'estimatif ci dessous

COMMUNE	COUT TOTAL	FINANCEMENT SDE03	FINANCEMENT COMMUNE	ETALEMENT
VITRAY	32 256 €	11 290 €	20 966 €	10 ans : 2 237 €

d. Eclairage public lié à la dissimulation des réseaux au lieu dit les Arpents 3^{ème} tranche ajout :

Mr le Maire demande à Mr Louis de Caumont La Force de présenter les travaux et le plan de financement provisoire, cet ajout fait suite au constat des élus d'un manque d'éclairage et donc d'un point noir entre la propriété de Monsieur Gervais et celle de M. Lamarque Hubert.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable à la poursuite de l'étude selon l'estimatif ci dessous

COMMUNE	COUT TOTAL	FINANCEMENT SDE03	FINANCEMENT COMMUNE	ETALEMENT
VITRAY	2 886 €	1 010 €	1 876 €	1 an : 1 876 €

2) CHEMIN DE RANDONNÉE MEAULNE-VITRAY : CHOIX DU NOM.

Monsieur le Maire explique que dans la perspective de la réorganisation et de l'amélioration du réseau de chemins de randonnée du territoire de la communauté de communes du Pays de Tronçais, un travail a été mené conjointement par le Conseil Départemental et des élus communaux. A ce jour le cheminement des itinéraires a été revu pour offrir des circuits de qualité (70 % de chemin en terre, intérêt patrimonial, paysager ou naturel, parking au départ.....). Il est désormais demandé au Conseil Municipal de donner un nom au nouveau chemin de randonnée.

Le conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide d'appeler le chemin de randonnée entre les deux communes déléguées « La Boucle de Meaulne-Vitray »

3) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE TRONÇAIS :

a. Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférée :

Mr le Maire rappelle que suite au transfert des compétences : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), Equipements sportifs d'intérêt communautaire (intérêt communautaire circonscrit aux parcours permanents de courses d'orientation) et Accueil de loisirs extrascolaire, la CLECT s'est réunie pour étudier les charges telles qu'elles existaient pour les communes à la date du transfert. Compte tenu de l'absence de charges relatives aux compétences transférées, la CLECT a proposé de ne pas modifier les attributions de compensation ce que le conseil communautaire a approuvé le 13 septembre dernier. Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le rapport de la CLECT.

b. Adhésion au SDE03 :

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération du conseil communautaire, ce dernier demande son adhésion au SDE03 afin de lui confier la réalisation et la gestion de la mise en valeur par la lumière des espaces communautaires et notamment des zones d'activités.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à la majorité (14 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions), approuve l'adhésion de la communauté de communes du Pays de Tronçais au SDE03.

4) DECISIONS MODIFICATIVES :

a. Budget assainissement :

Mr le Maire explique au conseil municipal que suite à l'actualisation des prix du lot n°2 des travaux d'assainissement il y a lieu d'ajouter 1000 € sur le programme « raccordements au réseau ».

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la décision modificative :
Programme 16 : réhabilitation réseau -1 000 €
Programme 17 : raccordements réseau +1 000 €

b. Acquisition parcelle AD N°7 :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du déblocage prochain de l'acquisition de la parcelle AD n°8 et l'intérêt désormais d'acheter la parcelle AD n°7 avec le budget communal afin de l'intégrer à notre réserve foncière.

L'obtention d'une subvention des services de l'Etat (DSIL) pour notre gîte de groupe nous permettra d'équilibrer notre section d'investissement en incluant cette dépense supplémentaire sans modification des autres programmes.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la décision modificative

Programme 349 Acquisition parcelle AD n°7 : +12 000 € (dépense)
Programme 343 Aménagement gîte de groupe : +12 000 € (recette)

5) BUDGET ASSAINISSEMENT : PRET RELAIS.

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'afin de régler les entreprises en charge des travaux de réhabilitation de réseau et de la station d'épuration il y a lieu de mettre en place un prêt relais d'un montant de 500 000 €.

Le conseil municipal, suite à l'examen de différentes offres bancaires et après en avoir délibéré, décide de souscrire un prêt relais au Crédit Agricole, au taux de 0.40 % sur 2 ans, frais d'acte de 400 € et autorise le Maire à signer le contrat à intervenir avec l'organisme bancaire.

QUESTIONS DIVERSES

- **Point sur les travaux en cours :**

Espace éveil et espace associatif : réflexion sur le positionnement de l'ascenseur,
Canal de Berry : frayère terminée, début des travaux pour voie canal à vélo le 29/10,
Gîte de groupe : début prévisionnel des travaux novembre 2018,
Cantine seniors : dossier d'accessibilité en cours d'examen par les services de la DDT,

- **Commémoration 11 novembre :**

3 figurants seront en tenue d'époque, nous recherchons de jeunes volontaires,

- **Tri sélectif :**

Les élus de Vitray constatent que les points de tri-selectif sont envahis par toute sortes de déchets, problème récurant sur les deux communes déléguées.

- **S.I.C.T.O.M. Région Montluçonnaise :**

Monsieur le Maire a rencontré Monsieur Borowiak, Directeur du SICTOM RM, afin de lui exposer les nombreux problèmes : distribution des conteneurs aux particuliers (bac distribués à tort dans les zones en apport volontaire, mauvaise adresse, double approvisionnement.....), absence de communication avec les services communaux et le manque d'information à la population. Le ramassage des Ordures Ménagères des

professionnels a également été abordé, le SICTOM RM n'a pas d'obligation de ramasser les O.M. des professionnels, ce service ne concerne que les particuliers, de fait les professionnels devront acheter leur conteneur. Autre information, tout bac dont la contenance est supérieure ou égale à 600 litres fera l'objet d'une taxation supplémentaire.

- **Demande acquisition d'une parcelle communale :**

Une demande a été faite par Monsieur RANDI Fabien pour acquérir la parcelle communale qui jouxte sa propriété. La demande sera étudiée.

- **Ancien camping municipal :**

Madame Vigand souhaite acquérir une partie de l'ancien camping municipal, une proposition de division sera faite en adéquation avec l'utilisation de ce terrain pour les diverses manifestations communales ou associatives.

- **Travaux chemin piétonnier à Vitray :**

Monsieur DAMOISEAU demande pourquoi aucun élu n'a été voir l'entreprise MEUNIER TP lors du démarrage des travaux du chemin piétonnier. Monsieur le Maire délégué signale que cette entreprise a été relancée à plusieurs reprises par la Mairie et a démarré son chantier avec beaucoup de retard. Si l'entrepreneur souhaite rencontrer le Maire délégué ou l'adjoint aux travaux il lui suffit de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie déléguée de Vitray.

- **Travaux voirie et fossés Communauté de communes du Pays de Tronçais :**

Suite aux travaux réalisés par la communauté de communes sur la voirie communale, Monsieur JOMIER s'interroge sur les marquages au sol qui ont été effacés alors qu'ils venaient d'être refait par les services départementaux (à qui incombe la réfection des marquages, responsabilité en cas d'accident...) et sur les problèmes liés aux entrées des particuliers lors des travaux sur les fossés.

- **Cimetière :**

La commission bâtiments et la commission environnement ont examiné plusieurs devis pour la réalisation de diverses prestations dans le cimetière communal (plans, tombe en état d'abandon, procédure de relevage.....), d'autres prestataires seront contactés.

- Les professionnels de santé, afin d'accueillir leurs stagiaires, sont à la recherche d'un logement meublé. Le conseil municipal recherche une solution.

PROCHAINE REUNION DE CONSEIL : Jeudi 22 novembre 2018 à 19h30

